

mois après son avènement. Abbas-Pacha, son neveu, lui succède. 1849. Mort de Mohammed-Ali.

1854. juillet. Mort d'Abbas-Pacha. Il a pour successeur le vice-roi actuel, Mohammed Saïd-Pacha.

Section III.—Architecture, sculpture et peinture.

§ 1.—Aperçu général de l'architecture égyptienne.—L'architecture tient une place des plus importantes dans l'histoire de la civilisation égyptienne, et elle entre pour une grande part dans l'intérêt qui s'attache à l'Égypte. Les monuments de ce pays ne ressemblent à ceux d'aucune autre contrée du monde. Quand on contemple ces restes prodigieux de constructions antiques qui couvrent la vallée du Nil, et qu'on se reporte par la pensée aux autres pays de l'Asie et de l'ancienne Europe, on sent tout d'abord qu'on est là dans un monde à part, où l'art s'est développé par lui-même, selon le génie propre de la nation à laquelle il appartient, sans rien emprunter ni rien recevoir du dehors. On voudrait remonter à son origine, le suivre dans sa marche graduelle, embrasser d'un coup d'œil la série tout entière de ses développements, depuis les premiers siècles de la monarchie jusqu'au temps des Ptolémées et des Romains. Il y a vingt ans, on n'aurait pu hasarder cette vue générale des phases historiques de l'architecture égyptienne et des arts qui s'y rattachent; l'état de la science la rend possible aujourd'hui. M. de Rougé, le savant conservateur du Musée égyptien du Louvre, l'a ainsi résumée :

« De longues générations, dont nous ne pouvons préciser les dates, ont vu s'accomplir les diverses phases de l'art égyptien. Nos musées contiennent des échantillons suffisants pour en suivre les principales transformations. Nous ne connaissons pas les commencements de cet art; nous le trouvons dès les monuments de la IV^e dynastie (les premiers auxquels nous puissions assigner un rang certain), extrêmement avancé sous divers rapports. L'architecture montre déjà une perfection inconcevable quant à la taille et à la pose des blocs de grande dimension; les couloirs de la grande pyramide restent un modèle d'appareillage qui n'a jamais été surpassé. Nous sommes obligés de deviner le style extérieur des temples de cette première époque, et de le restaurer d'après les bas-reliefs des tombeaux ou de la décoration des sarcophages. Ce style était simple et noble au plus haut degré. La ligne droite et le jeu des divers plans faisaient tous les frais de la décoration. Un seul motif d'ornement varie les dispositions; il se composait de deux feuilles de lotus affrontées.

Le style des figures, tant dans les statues que dans les bas-reliefs des premiers temps, se distingue par un aspect plus large et plus trapu que dans les monuments des âges postérieurs. Ce caractère se maintient jusque vers la fin de la XIII^e dynastie; elles prennent alors des formes plus grêles et plus allongées. L'architecture avait fait de grands pas quant à l'ornementation. On trouve, à la XIII^e dynastie, les plus anciennes colonnes qui se soient conservées en Égypte; épaisses, cannelées, et recouvertes d'un simple dé, elles ressemblent d'une manière frappante aux premières colonnes doriques.

Les bas-reliefs, dénués de toute perspective, sont souvent, dans le

premier empire, d'une extrême finesse; ils étaient toujours coloriés avec soin. On en connaît où la liberté des attitudes et la vérité des mouvements semblent promettre à l'art égyptien des destinées bien différentes de celles qui lui furent réservées dans les siècles suivants. Les statues de pierre calcaire étaient souvent peintes en entier; les figures de granit étaient coloriées dans quelques-unes de leurs parties, comme les yeux, les cheveux et les vêtements. Le chef-d'œuvre de l'art du premier empire est une jambe colossale en granit noir, provenant d'une statue du roi Ousèrtèsen ou Sésourtasen I^{er} (XIII^e dynastie); elle appartient au Musée de Berlin. Ce fragment suffit pour prouver que la première école égyptienne était dans une meilleure voie que celle du second empire.

La gravure des inscriptions ne laisse rien à désirer dans ces premiers monuments égyptiens. Elle est en général exécutée en relief jusqu'à la V^e dynastie. Les gravures en creux de la XIII^e dynastie n'ont été surpassées à aucune époque. Les obélisques d'Héliopolis et du Fayoum autorisent à supposer aussi des temples d'une grandeur et d'une magnificence en rapport avec ces beaux débris de la XIII^e dynastie. L'on sait, en effet, qu'une des merveilles du monde, le labyrinthe du Fayoum, a été construit par un de ses rois.

L'invasion des peuples nomades détruisit tous les temples et tous les palais; nous ne jugeons plus actuellement l'art primitif d'Égypte que par les tombeaux. L'abaissement des Égyptiens, pendant cette époque, dut amener nécessairement une décadence, quoique les artistes réfugiés dans la Thébàide et la Nubie eussent conservé les traditions. Amosis, le restaurateur de l'empire (V. p. 911), n'eut pas le loisir de faire des constructions; et l'on remarque sur quelques monuments d'Aménophis I^{er}, son second successeur, une hésitation et une médiocrité qui s'expliquent facilement. Mais la victoire et la prospérité eurent bientôt donné à l'art égyptien un essor nouveau, et le beau style de la XVIII^e dynastie se marque dès Toutmès (ou Taoumès) I^{er}. L'architecture développe toute sa grandeur, l'ornementation s'enrichit, et les carrières de Syène fournissent les obélisques de granit que le ciseau couvre des plus belles gravures. La sculpture se distingue particulièrement dans l'imitation de la figure humaine. L'étude de la nature est bien moins parfaite dans le modelé des membres. Les statues royales du Musée de Turin, les plus belles que l'on connaisse, n'atteignent pas, sous ce rapport, certaines figures de l'époque primitive.

L'art se soutint à peu près à la même hauteur sous le règne de Sèti I^{er} (père du grand Sésostris), au commencement de la XIX^e dynastie. Il suffit de citer, à l'honneur de ce roi, la salle hypostyle de Karnak. Mais on commence à trouver bien du mélange dans les œuvres très-nombreuses exécutées sous Ramsès II (Sésostris). Cette décadence se marque d'une manière beaucoup plus sensible dans les monuments des particuliers, et elle devient générale sous Ménéphès, son successeur. Le style égyptien conserve bien alors un certain caractère de grandeur; mais il est empreint trop souvent d'une rudesse et d'une laideur inouïes, sous les derniers rois de cette famille. Entre cette

époque (XIII^e siècle) et celle de Psammétik (milieu du VII^e), on trouve çà et là quelques ouvrages estimables ; néanmoins on peut dire que l'art ne se releva réellement que sous la dynastie Saïte (la XXV^e), à laquelle Psammétik appartient. Si l'on examine, par exemple, la statue du roi éthiopien Sabaka, que renferme la villa Albani à Rome, on y voit un magnifique morceau de prime d'émeraude, mais dont la sculpture est mauvaise. Les bons artistes manquaient sans doute, dans un temps où l'on confiait une aussi admirable matière à des mains aussi malhabiles. Les grands tableaux de batailles du roi Sasank (XXII^e dynastie) sont d'ailleurs, comme exécution, déjà bien inférieurs à ceux de Ramsès II.

La domination des Saïtes donna une physionomie toute spéciale à l'art égyptien. La gravure des hiéroglyphes prend, à cette époque, une finesse admirable. Les belles statues se multiplient ; on emploie de préférence le basalte noir ou vert, cette roche d'un grain si fin, et dont le sculpteur tire un merveilleux parti lorsque le ciseau triomphe complètement de sa dureté. Sans sortir du type égyptien, les membres des statues acquièrent plus de souplesse et de vérité. Maintenant que nous connaissons mieux les modèles que les Égyptiens purent étudier à Babylone et à Ninive, dans les relations multipliées qui s'établirent à cette époque entre eux et les Assyriens, il nous est peut-être permis de supposer que ces relations eurent quelque part aux nouveaux progrès de l'art des Saïtes ; mais, par compensation, nous reconnaissons bien plus visiblement l'influence égyptienne dans les productions des Phéniciens.

Les monuments égyptiens, sous la domination persane, ne montrent aucune décadence ; le style saïte se continue jusqu'aux Ptolémées. Mais à cette dernière époque le type grec, par sa beauté même, devint funeste à l'art égyptien. Loin de l'améliorer, il ne fit qu'introduire dans les formes une rondeur mal assortie qui ne fut ordinairement que de la mollesse. On reprit l'usage général de la gravure en relief ; mais les formes des caractères devinrent de plus en plus négligées, et ces défauts allèrent en empirant sous la domination romaine.

Une seule partie de l'art égyptien conserve son caractère au milieu de cette décadence. Les architectes d'Esnèh, d'Ombos et de Dendérah ne se laissèrent pas séduire par les lignes merveilleuses des édifices de Corinthe ou d'Athènes, et ils continuèrent à élever des temples dans un ordre purement pharaonique, aussi longtemps qu'ils travaillèrent en l'honneur de leurs dieux nationaux.

§ 2.— **Pyramides, Sépultures, Temples.**— Les *Pyramides*, ces tombeaux gigantesques, sont les plus anciennes constructions connues de l'Égypte, et l'on peut dire aussi les plus vieilles constructions du monde historique. Les temps où elles nous portent remontent à 3 500 ans au moins avant l'ère chrétienne (V. p. 910). Elles étonnent par leur masse, elles supposent l'emploi de forces mécaniques surprenantes, sinon pour l'extraction et le transport, au moins pour le soulèvement et la mise en place, à des hauteurs considérables, des blocs énormes dont elles se composent ; elles témoignent aussi, nous l'avons vu, d'une remarquable habileté dans la taille et l'ajustement de

quelques-uns de leurs détails intérieurs : et cependant on ne peut guère voir, dans ce prodigieux assemblage de pierres amoncelées, autre chose que le premier essai, le premier tâtonnement, si l'on peut dire, de l'art architectural. Elles y forment, dans tous les cas, un chapitre à part, en dehors de tout le reste.

C'est dans d'autres ouvrages qu'il faut étudier le caractère et suivre le développement de l'art égyptien. C'est dans les temples, c'est dans les hypogées servant de sépultures royales, c'est dans les édifices destinés à la demeure des rois, c'est enfin dans les habitations privées.

De ces quatre natures de constructions, les temples des dieux et les sépultures des rois ont seuls traversé les siècles. Toute la vallée du Nil égyptien est pleine encore des somptueux édifices consacrés au culte, et beaucoup sont presque entièrement conservés. C'est là que se déploie de la manière la plus complète le génie du peuple égyptien. L'intérêt des *hypogées royales* est surtout dans les peintures qui les décorent. Des autres ouvrages de l'architecture antique, peu ont échappé à l'action du temps. À Thèbes seulement, on peut encore reconnaître quelques restes des palais pharaoniques, et en reconstruire la disposition générale. Quant aux habitations privées, il est à peine besoin de dire que tout vestige en a disparu. Mais les peintures des tombeaux et des temples en donnent une idée suffisante.

Il serait prématuré de nous arrêter ici à des détails descriptifs qui auront leur place naturelle dans les routes qui vont suivre ; nous nous bornerons quant à présent à quelques remarques tout à fait générales.

Temples.— On a cru et répété longtemps que les premiers temples égyptiens étaient creusés dans les rochers, et que ces excavations religieuses avaient plus tard servi de modèle aux édifices élevés sur le sol. Cette théorie, de même que bien d'autres idées spéculatives, s'est évanouie devant les faits. Depuis que la découverte de Champollion a permis de lire les inscriptions, on a constaté que le petit nombre de temples souterrains qui se rencontrent en Égypte et en Nubie sont tous de dates beaucoup plus récentes que les temples extérieurs. Les plus anciens parmi ces derniers sont aussi, ce qui est assez naturel, les moins ornés et les plus petits. Ce ne sont guère que de simples chapelles. Ces premières constructions religieuses n'ont pas de soutiens intérieurs, ce que leurs petites dimensions rendaient inutile ; les colonnes ne paraissent que lorsque l'édifice prenant de plus grandes proportions, il fallut en soutenir le plafond au moyen de forts pilastres. Mais ce qui n'était d'abord qu'une condition de solidité devint bientôt un moyen d'ornement. Les premières colonnes ne sont que des piliers de forme carrée, sans soubassement ni chapiteau ; puis on en abat les angles, ce qui produit la colonne polygonale ; on en creuse plus ou moins les faces, ce qui donne la colonne cannelée ; on y ajoute un support bas et large, ébauche du piédestal ; et enfin on ajoute divers ornements à sa partie supérieure, imités soit de la tête du palmier, soit d'un bouquet de feuilles de lotus, ce qui devient l'origine du chapiteau, et, par suite, de l'architrave, de la frise, et

des autres détails de l'entablement. La peinture, la sculpture et la statuaire arrivent ensuite, pour couvrir les parois de l'édifice de tableaux religieux ou de représentations historiques à la gloire du roi constructeur, ou pour en orner les abords de figures colossales. L'emploi de la peinture murale est du reste extrêmement ancien, puisque les tombeaux souterrains ouverts et décrits il y a dix-sept ans par le docteur Lepsius au voisinage des grandes Pyramides, sont couverts intérieurement de tableaux représentant des scènes de la vie publique et de la vie privée à des époques contemporaines des pyramides elles-mêmes. Il faut remarquer qu'outre les tableaux proprement dits, la peinture eut dans les temples, de même que dans les grands édifices, une application très-étendue. Les statues et les bas-reliefs étaient peints, en tout ou en partie. Les frises, les colonnes et d'autres portions du sanctuaire, étaient également relevées de riches couleurs, dans l'emploi desquelles la pratique avait donné une grande habileté aux Egyptiens pour les effets de distribution et d'harmonie. Le plafond du temple était communément peint en bleu et semé d'étoiles à l'imitation de ce beau ciel d'Égypte d'un azur si pur. La couverture des temples, comme de tous les autres édifices, est invariablement plate, ou en terrasse. La voûte n'était pas inconnue aux Égyptiens, puisqu'on la trouve même dans les Pyramides (la voûte angulaire ou en pointe, à la vérité), mais ils ne l'employèrent que dans les constructions de petite dimension, et spécialement dans les monuments tumulaires. Pendant bien des siècles on n'y fit entrer que la brique; les plus anciennes voûtes en pierre que l'on ait rencontrées sont du temps de Psammétique, au VII^e siècle avant notre ère. Celles-ci sont en plein-cintre. Au total, la voûte n'est ici qu'une exception, et c'est à peine si l'on peut dire qu'elle appartient au système architectural de l'Égypte.

Quoique les temples égyptiens, comme nos modernes basiliques, différassent nécessairement de grandeur, d'ornementation et de richesse selon les localités, ils étaient cependant construits sur un plan général qui leur était commun à tous. La différence n'était que dans les proportions et dans les détails. En avant du temple, à une distance plus ou moins considérable, s'élevait une première entrée, une sorte de tour quadrangulaire à pans inclinés, percée d'un large portail, et que l'on nommait le *pylone* (porte), ou *propylone* (avant-porte). Ce pylone donnait accès sur une avenue plus ou moins longue appelée *dromos*, bordée à droite et à gauche (au moins dans les grands temples) d'une double ligne de sphinx en granit. À l'extrémité de l'avenue, dans la longueur de laquelle s'élevait quelquefois un second et un troisième pylone, on arrivait à un large portique couvert (*pronaos* ou avant-temple), et de ce portique on entrait dans le temple proprement dit (*Naos*), dont la partie la plus reculée était le *sékos* ou sanctuaire. Cet ensemble de constructions était ordinairement entouré d'un espace planté d'arbres (le *téménos*), et le tout était environné d'une muraille en briques. Il est à peine besoin d'ajouter que toutes ces dénominations sont celles qu'emploient les écrivains grecs; mais elles sont consacrées dans la science.

L'ensemble de la construction est massif, et relativement peu élevé. Les parois extérieures sont toujours inclinées en talus, ce qui ajoute à l'aspect de solidité de l'édifice. Les ouvertures étroites et peu nombreuses n'admettent à l'intérieur qu'un demi-jour discrètement ménagé.

Dans cette disposition générale, tout est calculé pour agir sur l'imagination, et frapper l'esprit d'une profonde impression religieuse. Aujourd'hui encore, dans leur état de dégradation, privées de ces avenues imposantes, de ces pylones aux dimensions monumentales qui conduisaient au sanctuaire, ces immenses constructions éveillent dans l'âme du voyageur un sentiment involontaire d'étonnement et d'admiration. Tout est simple et sévère, mais d'une simplicité qui n'exclut ni la grandeur ni l'harmonie. Jamais la ligne architecturale n'est tourmentée ni brisée; jamais les ornements ne distraient de l'effet d'ensemble. Ce n'est qu'après avoir subi cette impression première qu'on revient, par l'examen et la réflexion, à la froide appréciation de l'art égyptien. Il faut reconnaître que le sentiment du *beau*, tel que l'ont conçu et consacré les Grecs, est étranger à l'Égypte. L'art du dessin ne s'y est jamais élevé jusqu'à la conception des lignes et des plans qui constituent la perspective, défaut qui du reste est commun (ceci est un fait très-remarquable) à toutes les nations de l'Asie sans aucune exception. L'esthétique égyptienne se concentre tout entière dans le grand, dans le gigantesque. La statuaire, comme la peinture, est enchaînée dans des formes de convention, qui en excluent en quelque sorte le mouvement et la vie. Sous tous ces rapports, l'art égyptien n'est jamais sorti de son éternelle enfance. Tel il se montre dans les tombeaux de la plaine de Memphis plus de 3000 ans avant l'ère chrétienne, tel on le retrouve au temps des Ptolémées et des Césars. Les détails secondaires, les procédés, la pratique, le *faire*, ont pu se perfectionner à certaines époques; la conception première n'a jamais varié. Et avec tout cela il n'en est pas moins vrai que l'effet général des monuments égyptiens est imposant au plus haut degré, et que les tableaux religieux ou historiques qui en décorent les parois, malgré le défaut de dessin et de perspective, contribuent de la manière la plus heureuse à l'ornementation de l'ensemble. Il faut dire aussi que la signification historique de ces vastes compositions, aussi bien que les caractères mystérieux qui les accompagnent et les expliquent, entrent pour beaucoup dans l'impression qu'on en reçoit.

§ 3. Figures décoratives. Notions sur les divinités égyptiennes et leurs attributs.—On voit, d'après ce que nous venons de dire, qu'un tableau général de l'ancienne civilisation égyptienne serait nécessaire au voyageur pour la parfaite intelligence des scènes variées dont les monuments lui offrent de si fréquentes représentations; mais au lieu d'esquisser ici un sujet qu'il nous faudrait mutiler en l'abrégant, nous aimons mieux renvoyer aux publications bien connues de sir Gardner Wilkinson, où le tableau est tracé de main de maître et sur de grandes proportions. Il y a deux ouvrages absolument indispensables à tout voyageur qui veut visiter avec fruit la vallée du Nil: ce

sont ceux de M. Wilkinson sur l'Égypte ancienne ¹, et de M. Lane sur l'Égypte moderne ². La plupart des tableaux de mœurs seront décrits et expliqués dans la suite de nos routes. Nous nous bornerons ici à une courte esquisse de la religion égyptienne, non-seulement parce que cette notion est la plus nécessaire devant les monuments, mais aussi parce que M. Wilkinson a glissé un peu rapidement sur ce côté important des antiquités pharaoniques. Ce qui suit n'est guère que le résumé des recherches du docteur Lepsius.

La religion des Égyptiens portait sur deux points principaux : le culte du soleil (sous des formes symboliques), et la croyance en une autre vie. Dans le système sacerdotal, qui n'était pas entièrement le même à Memphis et à Thèbes, il y avait deux cycles distincts de divinités, l'un formé des dieux principaux, des *grands dieux*, l'autre des dieux topiques ou locaux, dont le culte était moins répandu.

Pour les collèges de la basse Égypte, *Ptah*, le dieu de la Lumière, était la divinité supérieure. Memphis est qualifiée de ville de *Ptah*. Venait ensuite le dieu du Soleil, *Ra* ou *Ré* (*Phra*, avec l'article), et ses fils *Ma* et *Tefnèt*; puis le dieu du Ciel, *Seboun*, la déesse *Noutpé*, *Osiris* et *Isis*, *Typhon* (*Sèt*) et *Nepti*, *Horos* et *Hathor*. En tout douze grands dieux.

L'École thébaine mettait à la tête du cycle non plus *Ptah*, mais *Amoun* (Ammon des Grecs), à la place de *Ra* les deux divinités solaires de la haute Égypte *Mentou* et *Atmou*, et à ces divinités elle ajoutait le dieu *Savak* à tête de crocodile. Le nombre des grands dieux était de neuf.

Venaient ensuite, dans les deux systèmes, douze petits dieux, douze dieux inférieurs, à la tête desquels était *Thot*, le dieu de l'écriture; puis enfin trente demi-dieux ou génies.

Le culte du dieu du Soleil était le plus ancien et le plus répandu. *Ra* est représenté sur les monuments la tête surmontée du disque solaire; son corps est rouge, et il a pour symbole l'épervier. Le dieu est souvent figuré avec une tête d'épervier, ou même par l'épervier seul accompagné du disque solaire. Il est le père des dieux et des rois; le titre même des *Pharaons* en est probablement dérivé. C'étaient les fils du Soleil. On regardait *Phra* comme en opposition et en lutte perpétuelle avec la Nuit et les Ténèbres.

Le *Ptah* de l'Égypte inférieure, que les Grecs ont identifié avec leur Héphestos (Vulcain), devait être, d'après ce rapprochement, le symbole du Feu aussi bien qu'un dieu de Lumière. Il est nommé dans les inscriptions roi des deux mondes, dominateur du Ciel, seigneur au visage riant et beau, et aussi quelquefois dieu de la Vérité, parce qu'en lui la lumière découvre et montre tout. Et comme chaque jour la lumière semble renaître, il est quelquefois représenté sous l'image

¹ *Manners and Customs of the Ancient Egyptians*. London, Murray, 1847, 5 vol. (3^e édit.); ou mieux encore, pour l'usage spécial des voyageurs, a *Popular Account of the Ancient Egyptians, revised and abridged of his larger work, by sir J. G. Wilkinson*. 1854, 2 vol.

² *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians, written in Egypt during the years, 1853, 54 and 55. By Edw. W. Lane*. London, 1850, 5 vol. in-12 (3^e édit.)

d'un enfant nu, et aussi, en tant que dieu immuable, enveloppé de bandelettes comme une momie, et tenant à la main un nilomètre, figuré par une verge surmontée d'un anneau avec deux barres transversales (ce que les antiquaires ont nommé la croix ansée). C'est lui qui a enfanté le Soleil. Une inscription dit : « *Ptah*, qui roule son œuf dans le ciel. » Sous cette nouvelle conception, la tête de *Ptah* se voit fréquemment portant le scarabée, et le dieu lui-même est aussi représenté par cet insecte, auquel on attribue l'habitude de rouler devant lui ses œufs. Le taureau était aussi consacré à *Ptah*; c'est de là que venait le culte du bœuf *Apis* à Memphis.

À côté de *Ra* et de *Ptah*, plusieurs déesses étaient adorées dans la basse Égypte. *Neith* était la déesse protectrice de Saïs et de son territoire. Sa figure est communément peinte en vert sur les monuments; elle porte la couronne basse et rouge de l'Égypte inférieure, et elle tient d'une main le sceptre de fleurs, quelquefois aussi un arc et des flèches. C'était la mère du Soleil, et vraisemblablement on personnifiait en elle le principe fécondant de la Nature. *Pacht* était une autre déesse de la basse Égypte, mais son culte s'étendait aussi dans l'Égypte supérieure. Elle est représentée avec une tête de lion, quelquefois surmontée du disque solaire, et ayant à la main la croix ansée. La chatte lui était consacrée, à cause de sa fécondité. *Pacht* était la déesse des naissances, et on la regardait comme la protectrice des enfants. On célébrait chaque année à Bubastis une fête en son honneur, qui était accompagnée de plus d'une sorte d'excès.

D'autres dieux étaient révévés dans la haute Égypte. Le dieu de Thèbes était *Amoun*, « le dieu caché. » Il paraît avoir été originairement un dieu du ciel, car les inscriptions l'appellent le seigneur du ciel, et sa couleur sur les monuments est le bleu. Il est représenté tantôt debout, tantôt assis sur un trône, la tête surmontée de deux hautes plumes droites, et ayant dans les mains les emblèmes de la souveraineté et de la vie. Le dieu *Amoun* prit surtout une grande importance au temps de la xiii^e dynastie, après la domination des Hyksos. On réunit en lui les attributs du dieu du soleil, *Ra*, et il devint dès lors le plus grand dieu de toute l'Égypte. Le culte de *Ra* ne s'était pas étendu auparavant dans la haute Égypte, qui n'avait connu que deux divinités solaires, *Mentou*, le soleil supérieur, celui qui apparaît chaque jour, et *Atmou*, le soleil inférieur, celui qui disparaît chaque soir à l'horizon.

À côté d'*Amoun*, le dieu principal de la haute Égypte, était *Knepf*, à la tête de bélier. La couleur de *Knepf*, sur ses monuments, est habituellement verte, et il est nommé dans les inscriptions « le maître des inondations. » Les représentations de ce dieu se montrent plus tard unies à celles d'*Amoun*, et dans cette union des deux divinités, *Amoun* prend les cornes ou même la tête du bélier. C'est sous cette forme qu'il était adoré dans l'oasis de Siwah, et ailleurs.

Il y avait en outre un dieu de la guerre, *Onuris*. *Ombos* avait le dieu *Savak*, auquel le crocodile était consacré, et *Khemmis* un dieu phallique, *Khèm*, que les Grecs comparent à leur Pan. Parmi les divinités adorées dans cette partie de l'Égypte, on distingue particulièrement

rement la déesse *Mout*, qui se place à côté d'Amoun comme le principe femelle de la fécondité et de l'enfantement. Les monuments nous la montrent portant la haute coiffure royale de l'Égypte supérieure. Comme le vautour lui était consacré, elle paraît souvent la tête surmontée de l'image de cet oiseau, ou sous la forme du vautour même.

Parmi les nombreuses déités d'ordre inférieur, nous noterons le dieu de la lune, *Khonso*, et *Thot*, l'écrivain céleste. Ce dernier paraît souvent avec une tête d'ibis, animal qui lui était consacré : il tient d'une main la tablette, et de l'autre la branche de palmier ou le poignon à écrire, comme pour inscrire le retour des fêtes et des époques remarquables. C'est aussi le dieu de la justice, et il en porte le symbole sur la tête, deux plumes d'antruche. Comme il inscrit les temps et en est en quelque sorte le régulateur, à ce dernier point de vue il est le dieu de la lune. Et comme enfin il a inscrit et transmis aux hommes la volonté des dieux, de même il prend part à l'examen des morts dans le monde inférieur. Dans ces deux dernières fonctions il n'est pas représenté avec la tête d'ibis, mais avec la tête du cynocéphale.

Le culte d'Osiris et d'Isis est d'une époque plus récente, bien que ce culte ait pris une très-grande extension. Leur mythe, réuni à celui de Typhon, est l'expression symbolique des conditions naturelles de l'Égypte et des saisons qui en partagent l'année. Sous la forme et le nom de *Typhon* (il est nommé *Sed* en égyptien) sont réunies toutes les forces, toutes les énergies nuisibles de la Nature. Il est le Soleil qui brûle et dessèche, il est la Stérilité et les Ténèbres. C'est le dieu de la mer salée et improductive, par opposition aux eaux douces et fécondantes du Nil. Toutes les plantes nuisibles, tous les animaux malfaisants lui appartiennent. C'était aussi, par une extension naturelle, l'auteur et l'image du mal moral. Sa couleur est le rouge foncé ; le crocodile, l'hippopotame, l'âne, à cause de sa voix insupportable, lui étaient consacrés : lui-même portait des oreilles d'âne.

Horus (*Har* en égyptien) est communément représenté sous la forme d'un enfant tenant un doigt posé sur ses lèvres, et alors il est désigné comme *Harpékhrouti* (Harpocrate) ; mais déjà sous cette forme il est appelé le grand Libérateur, le Soutien du monde. Sous la forme d'un homme fait, c'est le fort *Horus*, *Harouër*. Comme tel, on le représente avec la tête d'épervier de Ra et avec les symboles de la domination et de la vie.

Près d'Horus est la déesse *Hathor*. Tantôt c'est la déesse de l'Amour (les Grecs la confondent avec *Vénus*), et on la représente alors tenant à la main les symboles de la joie et du plaisir, le tambourin et d'autres instruments de musique ; quelquefois aussi on voit en elle la puissance de l'Enfantement. Sous ce dernier rapport, l'épervier femelle et la vache lui sont consacrés, et une génisse blanche était entretenue dans quelques-uns de ses temples. Elle est aussi représentée soit avec les cornes, soit avec la tête de la vache.

En opposition à Typhon, on avait réuni dans *Horus* et dans *Osiris* toutes les attributions bienfaisantes disséminées entre les autres dieux. Les Égyptiens invoquaient *Osiris* comme le maître de la vie ; mais il avait laissé à *Horus* la souveraineté sur l'Égypte. Son attribution prin-

cipale était la souveraineté du monde inférieur. Parmi les arbres, c'était le tamarisc toujours vert, et parmi les animaux, le héron, qui lui était consacré. Dans *Isis*, la Grande Déesse, l'Épouse Royale, on retrouve à la fois *Mout*, *Neith*, *Hathor*, toutes les divinités qui présidaient à l'enfantement et à la naissance, dans lesquelles se personnifiaient l'énergie reproductrice. La vache est son symbole, et ses images en portent soit les cornes, soit la tête entière.

Osiris et *Isis* étaient révéérés dans toute l'Égypte ; néanmoins leurs principaux temples étaient à Abydos, à This et dans l'île de Philæ. On montrait le tombeau d'*Osiris* en différents lieux ; mais le plus authentique était celui de la ville de Bousiris, dans le Delta.

§ 4. **Écritures hiéroglyphiques, etc.**—Les Égyptiens avaient trois sortes d'écriture : l'écriture *hiéroglyphique*, l'écriture *hiératique* et l'écriture *démotique*. La première était la seule qu'on employât dans les inscriptions ; c'était l'écriture monumentale. Elle se compose, on le sait, de figures d'animaux et d'autres objets exprimés d'une manière plus ou moins distincte. C'est une écriture toute symbolique, où chaque figure, d'après certaines règles qui lui sont propres, exprime un son ou une articulation dérivée du nom qu'avait en égyptien l'objet représenté. Les prêtres seuls en avaient la complète intelligence. Lorsqu'on se servait de l'écriture hiéroglyphique pour écrire les volumes de papyrus, on la disposait généralement en colonnes, où la forme des figures, devenue plus cursive, s'altérait sensiblement.

Une plus grande abréviation des mêmes signes, appropriée à l'usage rapide du calame, produit l'écriture *hiératique* : c'est l'écriture sacerdotale. Elle est disposée d'ordinaire en lignes non plus verticales, mais horizontales, et se lit de droite à gauche, comme l'hébreu et l'arabe. Son intelligence présente une difficulté qui s'ajoute aux difficultés générales du système hiéroglyphique : c'est de reconnaître chacun des signes ainsi abrégés. On s'est servi de cette écriture depuis des temps très-reculés, pour écrire les livres sur le papier indestructible que donnait l'écorce du papyrus.

La troisième écriture, celle que les Grecs ont appelée *démotique* ou vulgaire, est une dernière simplification et une altération de l'écriture hiératique. On la trouve usitée pour les usages civils depuis le VII^e siècle avant notre ère ; elle servit à écrire les textes rédigés dans la langue vulgaire, qui déjà s'éloignait beaucoup de la langue antique, et qui a éprouvé de nouvelles altérations en devenant ce qu'on nomme aujourd'hui le *copte*. Dans le précieux monument bilingue connu sous le nom de pierre de Rosette, l'inscription grecque (du temps de Ptolémée Épiphane) est traduite en égyptien, sous la double forme et avec les deux écritures hiéroglyphique et démotique. On sait que cette inscription, découverte à Rosette en 1798 par les Français, et dont les Anglais s'emparèrent lors de l'évacuation de l'Égypte en 1801, fut le point de départ des études par lesquelles Champollion est arrivé à retrouver la clef de l'écriture hiéroglyphique et à en reconstruire tout le système.

§ 5. **Palais.**—Nous ignorons quelle était la disposition des palais de Memphis, où tout a péri, même les ruines ; dans la seconde capitale

de l'Égypte, à Thèbes, les demeures royales dont on retrouve encore les restes sont comprises dans l'enceinte des temples. Tel est du moins le palais de Touthmès III, qui fait partie d'un des plus beaux temples et des plus vastes de toute l'Égypte. Les avenues de sphinx, les pylones, les portiques soutenus par des forêts de colonnes, les obélisques, les statues colossales, les riches et spacieux vestibules, les chambres et les salles décorées de tableaux historiques, tout y était d'une étendue et d'une magnificence qui confondent l'imagination. Aussi cet immense édifice, avec son sanctuaire consacré au dieu Amoun, avait-il été l'œuvre des siècles. Une longue suite de générations de rois, depuis le chef de la xix^e dynastie jusqu'aux puissants monarques de la xix^e, y ajoutèrent successivement de nouvelles constructions ou embellissements de constructions antérieures. Ce fut le Louvre des Pharaons.

§ 6.—**Demeures privées.** Autant les temples des dieux et les palais des rois frappaient l'esprit du peuple par leur étendue et leur richesse, autant les demeures privées étaient simples et nues. C'est le contraste éternel que présente l'Orient. Il y avait néanmoins des gradations. Les habitations des riches se distinguaient surtout par la recherche de leurs jardins, ce vrai luxe des pays chauds. Ces heureux climats sont peu exigeants; ce qu'on y veut avant tout, c'est de l'air et de l'ombre. Tout est disposé pour ce double objet. Des rues très-étroites, où le soleil ait difficilement accès; des constructions où l'air circule largement. Les villes actuelles et leurs maisons peuvent donner une idée exacte de ce qu'étaient les maisons et les villes de l'ancienne Égypte; sauf l'introduction de la mosquée musulmane, rien d'essentiel n'a pu changer dans la disposition et l'aspect des habitations privées, parce que c'est le climat même qui en impose les conditions. Dans les demeures d'une certaine étendue, une galerie ouverte, soutenue par des piliers, courait, comme dans nos anciens cloîtres, autour d'une cour ordinairement plantée d'arbres, et donnait accès aux différentes pièces de l'habitation, qui prenaient jour sur cette cour intérieure. Alors comme aujourd'hui la maison se terminait en terrasse. Tout était construit en briques. Dans les peintures murales où sont représentées des scènes de la vie civile, on voit figurée une grande variété de meubles, quelquefois remarquables par l'élégance des formes aussi bien que par la richesse de la matière et du travail; et l'on peut d'ailleurs se former une idée de la perfection à laquelle étaient arrivés très-anciennement certains arts de luxe, par les bijoux et les autres objets d'or, d'ivoire et d'autres matières précieuses, que l'on a trouvés dans les tombeaux et qui se conservent dans nos musées. Comme travail d'orfèvrerie, de ciselure et d'incrustation, beaucoup de pièces défieraient l'habileté de nos meilleurs artistes. Naturellement les habitations communes et les demeures des pauvres cultivateurs n'avaient plus rien de cette recherche. Quatre murailles en terre, une petite cour intérieure, une ou deux chambres nues et quelques resserres, c'était tout. Nos pauvres paysans, dans des conditions de climat bien plus rudes, en ont-ils davantage?

§ 7.—**Architecture musulmane.** La conquête de l'Égypte par les

Arabes musulmans introduisit dans le pays un nouveau style d'architecture, non pour les constructions privées, qui n'en ont jamais changé, mais pour les édifices consacrés au culte. C'est au vieux Caire que se trouve la première *mosquée* qui ait jamais été bâtie en Égypte par les Arabes. Elle fut construite par les ordres d'Amrou en l'année 21 de l'hégire (643 de J.-C.), et on peut la considérer comme le type de la mosquée primitive, bâtie sur le plan de celle de la Mekke. C'est une vaste cour quadrangulaire, entourée d'une muraille, et dans l'intérieur de laquelle des rangées de colonnes surmontées d'un plafond forment des galeries couvertes où les assistants trouvaient un abri contre le soleil, et d'où ils pouvaient entendre la voix de leur chef ou celle des docteurs. Au centre de la cour se voit la fontaine aux ablutions, surmontée d'un dôme.

La mosquée proprement dite est une grande salle divisée en plusieurs nefs parallèles par plusieurs rangées de colonnes, c'est la partie du bâtiment qui est tournée vers la Mekke et qui forme un des petits côtés du harem; une niche ou *Mihrab* surmontée d'une voûte et indiquant la direction de la Kaaba se trouve au centre du mur qui regarde la Mekke, c'est là que l'on conserve les copies du Koran. Près du *Mihrab* on remarque le *Menbèr*, chaire à prêcher, les différentes *Mastaba* pour les imams et les prieurs (V. p. 292). La mosquée de Touloun au Caire présente encore la même disposition.

On trouve une seconde espèce de mosquée, comme celle de *Hassan* au Caire, qui se rapproche davantage des mosquées modernes. C'est un vaste édifice à murailles élevées, présentant aussi à son centre une cour hypèthre, et dont le sanctuaire est placé sous un grand portique ogival, ouvert sur cette même cour. Enfin Mohammed-Ali a élevé au Caire une mosquée en tout semblable à celles de Constantinople.

Quant aux éléments architecturaux, c'est-à-dire arabesques, fleurs, inscriptions, coupoles en stalactites, mêlés aux matériaux empruntés à des édifices antiques, ils ne diffèrent pas de ceux que nous avons décrits, p. 291. Pour l'Égypte, nous devons signaler surtout la disposition des minarets; ils se présentent sous la forme de tours étroites et élancées, rondes ou polygones, divisées en plusieurs étages en retraite les uns au-dessus des autres. A chaque étage se trouvent des balcons ou des galeries saillantes, finement sculptées et portées généralement sur des niches en encorbellement. La construction est terminée supérieurement par une petite coupole qui s'ajuste au moyen d'un pié-douche avec le reste de l'édifice. » (Batissier, ouvr. cité). Les minarets s'élèvent ordinairement aux angles de la cour ou harem, au-dessus de la porte d'entrée. Par leur construction riche, élégante et originale, ils l'emportent de beaucoup sur les minarets de Constantinople qu'on a comparés avec assez de justesse à des chandeliers recouverts d'un éteignoir. Mentionnons encore la *forme ogivale* qu'on retrouve dans les arcades de la plupart des mosquées antiques du Caire (Touloun, Amrou, El-Azhar, Barkouk). Une autre remarque générale, c'est qu'à l'exception de deux, toutes les mosquées du Caire, sont à toits plats, et que la coupole est réservée aux tombes. Les plus

anciennes coupoles sont en général simples et de forme hémisphérique; les coupoles allongées et ornées sont d'une époque plus moderne, quelques-unes de ces dernières présentent un léger étranglement à la base. Les plus remarquables se voient aux deux nécropoles du Caire, Kaït-Bey et l'Imam Chafeï.

Pour les autres monuments, fontaines (Sébils), Khâns, bains, etc., nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit au chapitre *Turquie* (V. p. 293-294).

Section IV. — Égypte moderne.

§ 1. — **Gouvernement. Rapports avec la Porte.** — L'Égypte forme une vice-royauté à peu près indépendante, sous la suzeraineté de la Porte. Les rapports politiques de l'Égypte avec la Porte ont été réglés par les traités de 1840 et 1841, ainsi que par le hattî-chérif du 18 février, et le firman du 1^{er} juin 1841 qui en ont été la conséquence. Le gouvernement général de l'Égypte a été reconnu héréditaire dans la famille de Mohammed-Ali; il se transmet, non pas au fils du pacha régnant, mais à l'aîné de la famille.

La Porte est suzeraine; le pacha d'Égypte est pour elle un simple gouverneur général, n'ayant droit qu'à ce titre et aux prérogatives d'étiquette qu'il confère.

Le vice-roi (titre donné au pacha d'Égypte par les gouvernements européens, et nullement reconnu à Constantinople, où il n'est que S. A. le gouverneur général de l'Égypte), le vice-roi reçoit l'investiture du sultan, à son avènement. Il administre l'Égypte, moyennant un tribut de huit millions de francs environ, dont le chiffre a été fixé d'une manière permanente. Il perçoit les impôts et rend la justice au nom du sultan; il a le droit de battre monnaie, mais seulement à l'effigie du sultan; enfin, la prière se fait aussi dans les mosquées au nom de l'empereur des Ottomans, et c'est là, dans toutes les monarchies musulmanes, ce qui constate la souveraineté suprême.

Le contingent égyptien est fixé à 18 000 hommes par le firman du 1^{er} juin 1841; mais cet acte prévoit les cas dans lesquels une augmentation des forces militaires pourra être autorisée. En réalité, le pacha tient sous les armes le nombre d'hommes qu'il lui plaît, et, comme en 1854 cet état de choses lui a permis d'envoyer au secours de l'empire ottoman plus de 30 000 soldats, la Porte serait mal venue à lui reprocher cette infraction au traité de 1841. La flotte ne peut être augmentée de nouveaux vaisseaux sans autorisation spéciale. Le vice-roi ne peut nommer dans les grades militaires ou civils que jusqu'à celui de colonel (bey) inclusivement. Pour éluder cette prescription, il a créé des beys dits de première classe, auxquels il confère des fonctions de pacha de deuxième classe (généraux de brigade).

Enfin, malgré la faculté qu'il a d'administrer librement l'Égypte, le vice-roi doit en référer à Constantinople pour tous les appels de justice, et demander l'autorisation à la Porte pour les grands travaux publics qui seraient de nature à changer les voies de communication avec l'empire, ou à amener des rapports complètement nouveaux entre l'Égypte et les autres parties de la Turquie.

§ 2. — **Constitution du gouvernement. — Administration.** — Le gouvernement du vice-roi est absolu dans toute l'acception du mot. Tout ce qui, en fait de gouvernement, entoure Saïd-Pacha, a tout au plus un caractère consultatif. L'organisation fondée par Mohammed-Ali a été dernièrement bouleversée (1860) sous prétexte d'économie et de concentration de pouvoirs. Le grand conseil composé de dignitaires et de princes de la famille vice-royale, qui réunissait les attributions d'un conseil d'État et d'une cour de cassation, a été supprimé. Il ne reste plus qu'un conseil privé (*mayèh*) composé de sept membres, qui accompagnent le vice-roi.

Depuis la mort du dernier ministre de l'intérieur, Ismaïl-Pacha, qui n'a pas été remplacé, il n'y a plus que trois ministères : *affaires étrangères, guerre et finances*.

Le sol est divisé administrativement en sept provinces ou *moudirièh*. Le conseil adjoint à chaque moudirièh vient également d'être supprimé. Le moudir administre, juge et lève les impôts, confondant ainsi tous les pouvoirs. Les moudirs correspondent avec le mayèh, ou au besoin avec le vice-roi. Il y avait autrefois des sous-gouverneurs (*wékils*) avec circonscriptions administratives analogues aux sous-préfectures; ces circonscriptions ont été abolies, et il n'y a plus d'intermédiaire entre les moudirs et les *Cheikh el-Béled*, sortes de maires représentant l'autorité dans chaque localité.

Les titres, en Égypte, sont les mêmes qu'en Turquie pour l'administration et dans les rapports civils (pachas, beys, effendis, aghas, etc., etc.)

§ 3. — **Religion. Justice.** — La loi religieuse et civile et la hiérarchie religieuse sont les mêmes qu'en Turquie. (V. p. 297-298.) La justice est rendue par les *cadis*. Au Caire seulement, elle l'est par un *cheikh-ul-Islam* envoyé directement de Constantinople pour juger au nom du sultan. Tous les appels sont portés à Constantinople.

A Alexandrie et au Caire sont institués des tribunaux de commerce dits *tribunaux mixtes*, pour juger les contestations entre musulmans et chrétiens non raïas. Ils se composent aux deux tiers de mahométans, et pour un tiers d'Européens. Le vice-président est européen.

§ 4. — **Finances.** — Le revenu de l'Égypte peut être évalué à 110 ou 120 millions. Il se compose du produit de l'impôt foncier; de l'impôt personnel ou *ferdé*, établi dans les villes seulement; du revenu des douanes et des apaltes (fermes) du poisson, du sel, de la soude, du nitre, etc.

Le tribut prélevé par la Porte sur le budget s'élève à la somme de 8 millions, comme nous l'avons dit plus haut; les dépenses administratives et celles de l'armée montaient sous Abbas-Pacha à 55 millions à peu près.

Le reste du revenu de l'Égypte est à la disposition du vice-roi, qui en dispose comme il l'entend, et souvent pour des créations industrielles ou commerciales (compagnie maritime de la Medjidièh, compagnie du remorquage, etc.) et des travaux publics (fortifications, barrage; embellissements d'Alexandrie, etc.).

§ 5. — **Armée. — Marine.** — Mohammed-Ali a été le premier à créer